



Credit non remboursé par étudiante

Par **Lams**, le **04/01/2017** à **12:26**

Bonjour

J'ai été étudiante en France.

J'ai fait une demande de credit à la consommation de 5000 euros.

On me l'a attribué. J'ai remboursé pendant 3 ans.

Une fois que j'ai finis mes études j'ai du rentrer chez moi. Je ne suis pas française. N'ayant aucune possibilité de payer mes echeance, j'ai du arrêté. J'ai reçu des appels des emails. J'ai demandé a la banque de m'aider a trouver une solution pour pouvoir envoyer l'argent pour payer, mais ils ne voulaient pas m'aider. J'ai donc laissé tomber.

Maintenant je ne reçois plus rien. Aucune nouvelle. Le dernier email remonte a il y a 2 ans.

Aujourd'hui je veux aller en France pour des vacances. Pensez vous que j'aurais des problemes pour ma demande de visa ou quand je serai a l'aéroport?

Merci d'avance

Par **Visiteur**, le **04/01/2017** à **12:32**

Bonjour,

Cela dépend s'il y a eu jugement vous condamnant

Si vous avez maintenant les moyens de venir en France pour des vacances, peut-être pouvez vous penser aussi à rembourser vos dettes.